

# Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Norme NF X 46-020

50531 1/1

**57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT**

**77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

**BAT B**

**CE DOCUMENT EST INDISSOCIABLE DES AUTRES SECTIONS ; ILS FONT PARTIE INTEGRANTE DU RAPPORT, COMME LEURS ANNEXES**



**REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE : AVANT TRAVAUX**

**OPERATEURS DE REPERAGE :**

JULIEN Mickaël, MUCKENSTURM Remi

**ETABLI LE 06/11/2019, par SOCOTEC DIAGNOSTIC**

Nom du responsable : **DELATTRE Olivier**



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	COLLECTIF	Adresse :	57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
Cat. Du bâtiment :		Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN
Ref Cadastrale :	NC		

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	NEANT
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	NEANT

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	50531 1/1	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé du :	10/07/2019 au 28/10/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967

## B\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B\ SOMMAIRE .....	3
C\ CONCLUSIONS .....	4
D \ PROGRAMME DE REPERAGE.....	4
E \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	5
F \ RAPPORTS PRECEDENTS .....	5
G \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	6
LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION .....	6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE .....	6
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE PRESENTANT DES SIMILITUDE D'OUVRAGE APRES SONDRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL.....	7
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE .....	7
LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS .....	8
ATTESTATION(S) D'ASSURANCE .....	10
CERTIFICAT(S) DE COMPETENCES .....	11

## C \ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**

**Commentaire** : Nous avons réalisé des contre expertises sur le prélèvement 373LAB0302P002. Ces dernières sont négatives.

## D \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint	Remplacement des fenêtres bois par des fenêtres PVC en rénovation (bâti bois conservé).
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Fenêtres bois	Remplacement des menuiseries extérieures	Mastic de vitrage	

### ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS :

NEANT

## E \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

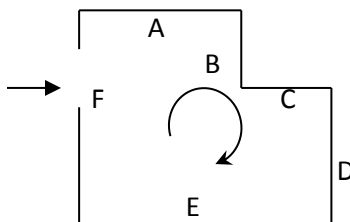
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## F \ RAPPORTS PRECEDENTS

Néant

## G \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Bâtiment			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Bâtiment								BOIS	

LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE PRESENTANT DES  
SIMILITUDE D'OUVRAGE APRES SONDRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZPSO : Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage par sondage

LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

**Bien : 373LAB0302 - 373LAB0302 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	ETAT	RESULTAT
Chambre 1	R+3	Joint	Peinture non séparable + matériau souple noir avec poussières	Fenêtres bois	373LAB0302P002	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)

**Commentaire : Nous avons réalisé des contre expertises sur le prélèvement 373LAB0302P002. Ces dernières sont négatives.  
(Voir prélèvement 373LAB0302P003)**

ZPSO : Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage par sondage

LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS

**Bien : 373LAB0302 - 373LAB0302 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Chambre 1	R+3	Mastic de vitrage	Peinture non séparable + matériau souple incolore avec poussières	Fenêtres bois	373LAB0302P001	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante non détecté
Chambre 1	R+3	Joint d'étanchéité	Peinture non séparable + matériau souple noir	Fenêtres bois	373LAB0302P003	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante non détecté

ZPSO : Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage par sondage

**Bien : 373LAB0201 - 373LAB0201 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Cuisine	R+2	Mastic de vitrage	Peinture non séparable + matériau souple incolore avec poussières + matériau souple blanc avec poussières non séparable	Fenêtres bois	373LAB0201P001	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante non détecté
Cuisine	R+2	Joint	Peinture non séparable + matériau souple noir avec poussières	Fenêtres bois	373LAB0201P002	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante non détecté

ZPSO : Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage par sondage

**Bien : 373LAB0001 - 373LAB0001 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Cuisine	RC	Mastic de vitrage	Matériau souple incolore	Fenêtres bois	373LAB0001P001	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté
Cuisine	RC	Mastic de vitrage	Peinture en vrac	Fenêtres bois	373LAB0001P001	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté
Cuisine	RC	Joint	Matériau souple noir + peinture non séparable	Fenêtres bois	373LAB0001P002	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante non détecté

ZPSO : Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage par sondage



**Bien : 373LAB0202 - 373LAB0202 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Cuisine	R+2	Mastic de vitrage	Peintures multiples non séparable + matériau souple incolore avec poussières	Fenêtres bois	373LAB0202P001	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante non détecté
Cuisine	R+2	Joint	Peinture non séparable + matériau souple noir avec poussières	Fenêtres bois	373LAB0202P002	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante non détecté

ZPSO : Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage par sondage

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Bâtiment	/	Mastic de vitrage	Peinture non séparable + matériau souple incolore avec poussières + matériau souple blanc avec poussières non séparable	Ens ...Fenêtres bois	373LAB0201P001	ZPSO	/	Amiante non détecté
Bâtiment	/	Joint	Peinture non séparable + matériau souple noir avec poussières	Fenêtres bois	373LAB0201P002	ZPSO	/	Amiante non détecté

# ATTESTATION(S) D'ASSURANCE



## Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :  
**SOCOTEC DIAGNOSTIC, 1 rue des Dardanelles 75017 Paris**

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

<p><b>AMIANTE :</b>            ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE            DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE            DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES            CONTROLE PERIODIQUE ( AMIANTE )            CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX ( PLOMB - AMIANTE )            REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION            REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES</p> <p><b>PLOMB :</b>            DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU            CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB ( CREP )            DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES ( DRIPP )            RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION</p> <p><b>ETAT PARASITAIRE :</b>            ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES            ETAT PARASITAIRE ( MERULES, VRILLETES, LYCTUS )            INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE ( LOI ALUR )</p> <p><b>MESURES :</b>            MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN            CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.</p> <p><b>AUTRES :</b>            ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ            ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES ( ENRNMT )            DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE            DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p><b>ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.</b>            ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.            DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF            DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF            ETAT DES LIEUX LOCALIFS            DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE            CERTIFICAT DE DECEANCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION            DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO            INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIUQUES            THERMOGRAPHIE INFRAROUGE            DIAGNOSTIC RADON : DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.            DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE            DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION            DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL            DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.            DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES            EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE ( SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION )            ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION            CENTRE DE FORMATION            MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE            DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR            VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES            VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ            VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGIS DE LEVAGE ET DE CHANTIER            DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE            CONTROLE DE SECURITE DES AIRES DE JEUX            RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS</p>
---	--

**La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.**

La présente attestation est valable du 6 SEPTEMBRE 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.  
 A défaut la garantie n'est pas acquise.


Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Le Bouscat, le 06/09/2019  
 Pour la compagnie

VD ASSOCIES  
 P.O. 81, Bd Pierre Pflieger  
 33110 LE BOUSCAT  
 RCS - 794 672 238 0845 - 0310220  
 TEL - 05 56 70 95 75

# CERTIFICAT(S) DE COMPETENCES



## Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 4129    Version 004


Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur JULIEN Mckael**

Est certifié(a) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics Immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante sans mention</b>	<b>Amiante Sans Mention*</b> Date d'effet : 01/01/2017 - Date d'expiration : 24/10/2021
<b>DPE individuel</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel</b> Date d'effet : 07/12/2016 - Date d'expiration : 06/12/2021
<b>Electricité</b>	<b>Etat de l'installation intérieure électrique</b> Date d'effet : 26/10/2016 - Date d'expiration : 25/10/2021
<b>Gaz</b>	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 17/02/2017 - Date d'expiration : 16/02/2022
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 23/12/2016 - Date d'expiration : 22/12/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 03/05/2017.



\* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et des matériaux et produits de la liste C et des matériaux et produits de la liste D dans les bâtiments autres que ceux mentionnés ci-dessus.

Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et des matériaux et produits de la liste C et des matériaux et produits de la liste D, dans des immeubles de hauteur inférieure ou égale à 20 mètres ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les missions sont à l'issue des travaux de construction.

Arrêté du 21 novembre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des missions de constat de risque d'exposition au plomb, des diagnostics de risque d'inondation par les pluies des pentons ou des canalisations, après travaux de plomb, et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2010 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des missions de repérage, d'évaluation préliminaire de l'état de conservation des matériaux et produits mentionnés de l'annexe 1 et des autres produits mentionnés dans les annexes 2, 3 et 4 et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 23 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état initial d'un bâtiment de services dans le bâtiment et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 18 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'évaluation de performance énergétique, et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 3 août 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de plomberie et les critères de certification des organismes de certification



**I.Cert**  
Institut de Certification

Certification de personnes  
Diagnostic Immobilier  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

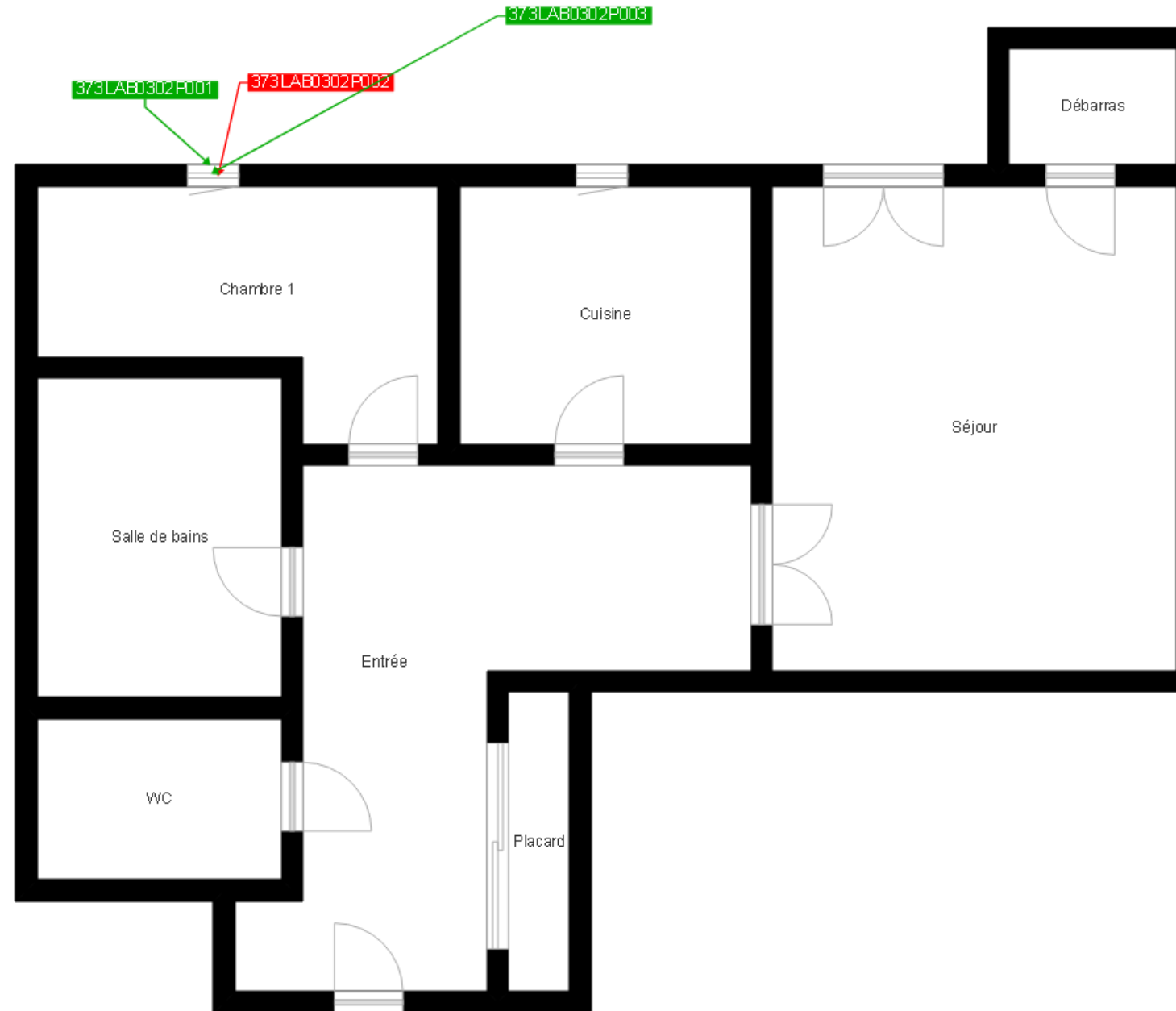
Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35769 Saint-Grégoire



COFRAC  
ACCREDITATION  
N° 4402  
LABORATOIRES  
D'ESSAIS

CPE DI DR 11 rev 12

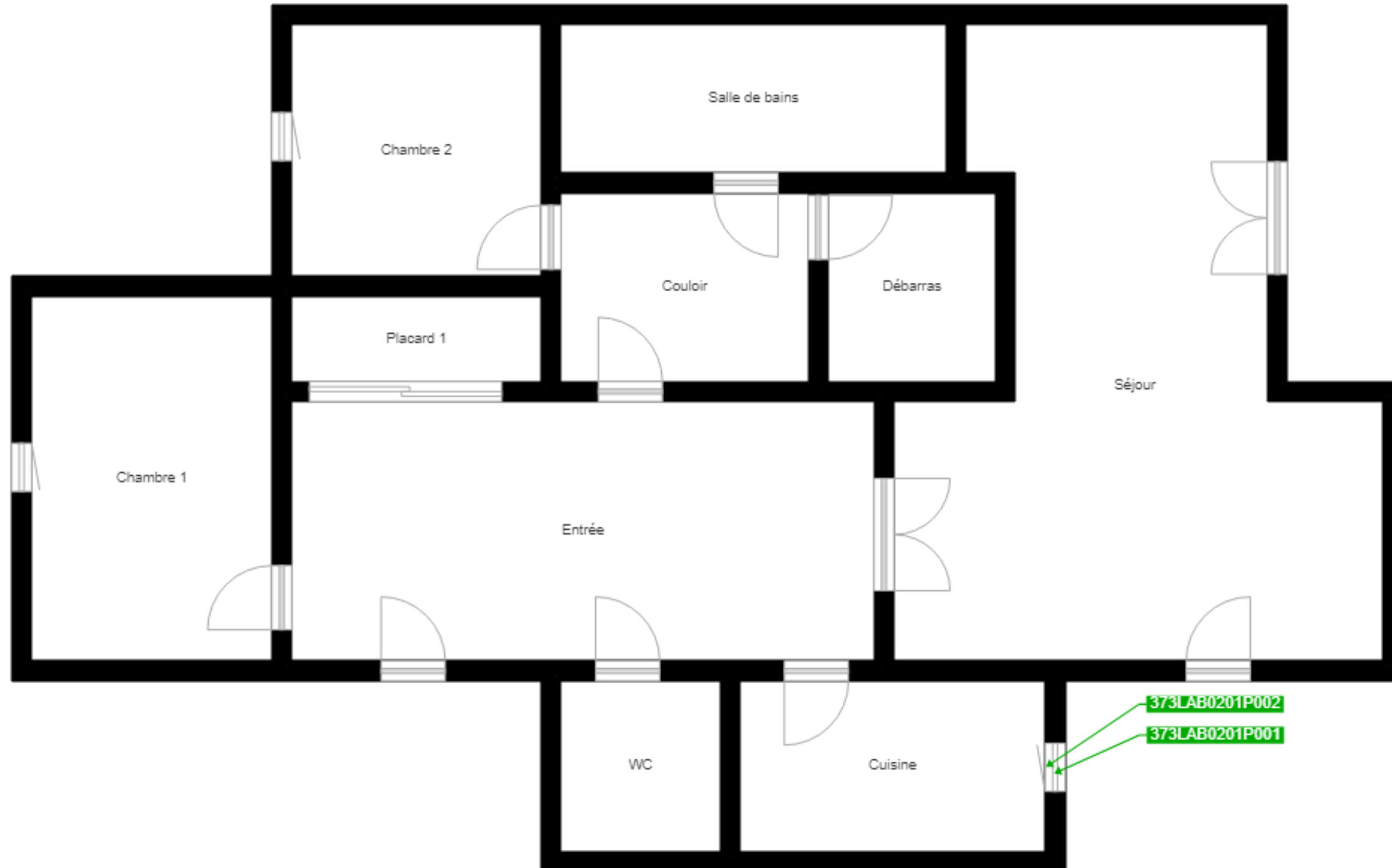
PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : R+3	Vue de dessus
Auteur : JULIEN Mickaël	Bien : 373LAB0302 - 373LAB0302 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



Cloisons Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière
Murs Pierre

<b>Murs amiantés</b>
■ Prélèvements de sol amianté
■ Prélèvements de sol non amiantés
● Prélèvements de plafond amiantés
● Prélèvements de plafond non amiantés
→ Prélèvements de mur amiantés
→ Prélèvements de mur non amiantés
X Autres types de prélèvements amiantés
X Autres types de prélèvements non amiantés
/// Sols amiantés
/// Plafonds amiantés
/// Sols et plafonds amiantés
⊕ Conduits amiantés
⊕ Conduits non amiantés

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : R+2	Vue de dessus
Auteur : MUCKENSTURM Remi	Bien : 373LAB0201 - 373LAB0201 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	






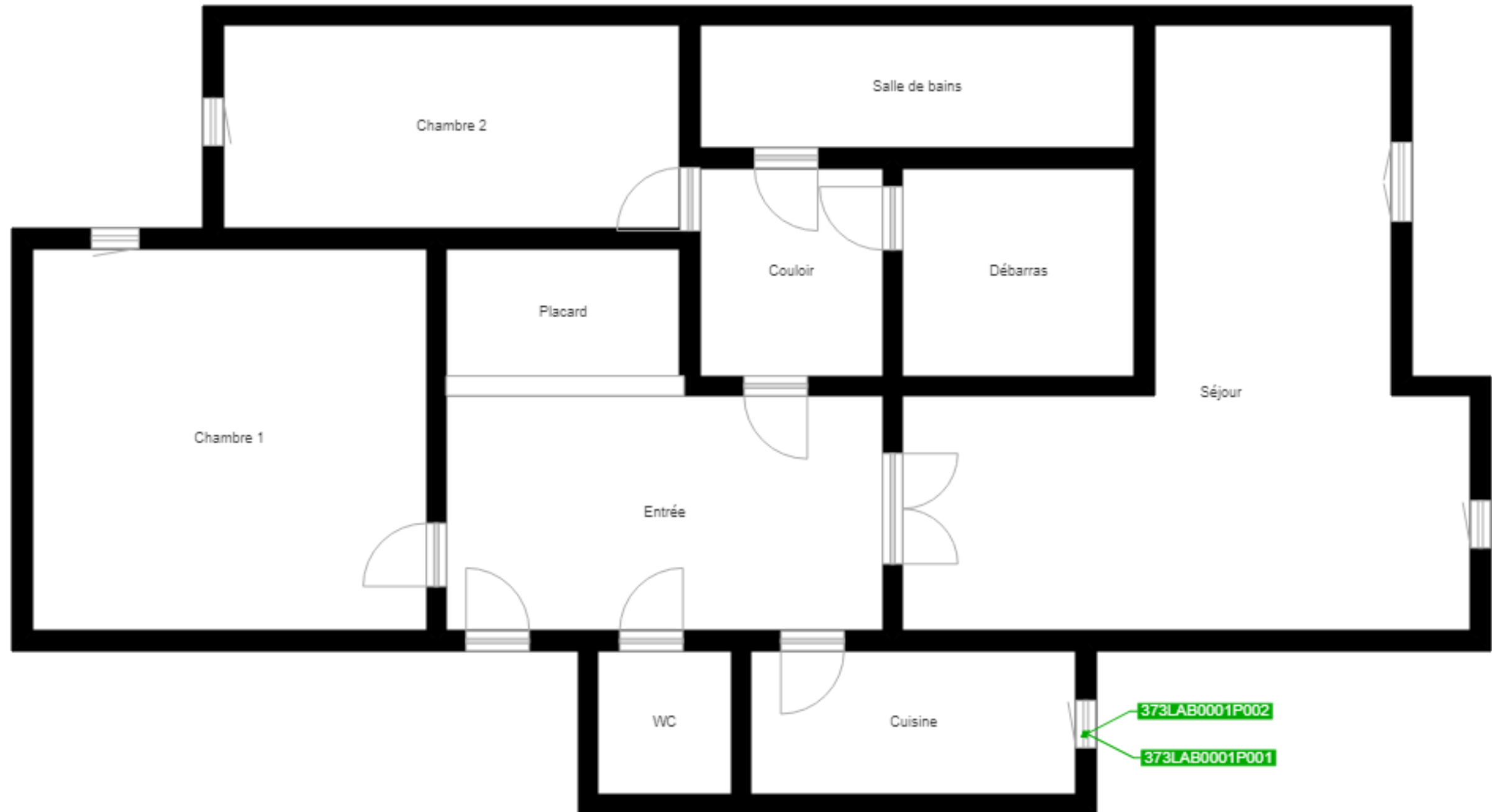
	Murs amiantés
	Prélèvements de sol amianté
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafond amiantés
	Prélèvements de plafond non amiantés
	Prélèvements de mur amiantés
	Prélèvements de mur non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés
	Conduits amiantés
	Conduits non amiantés

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : MUCKENSTURM Remi	Bien : 373LAB0001 - 373LAB0001 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien

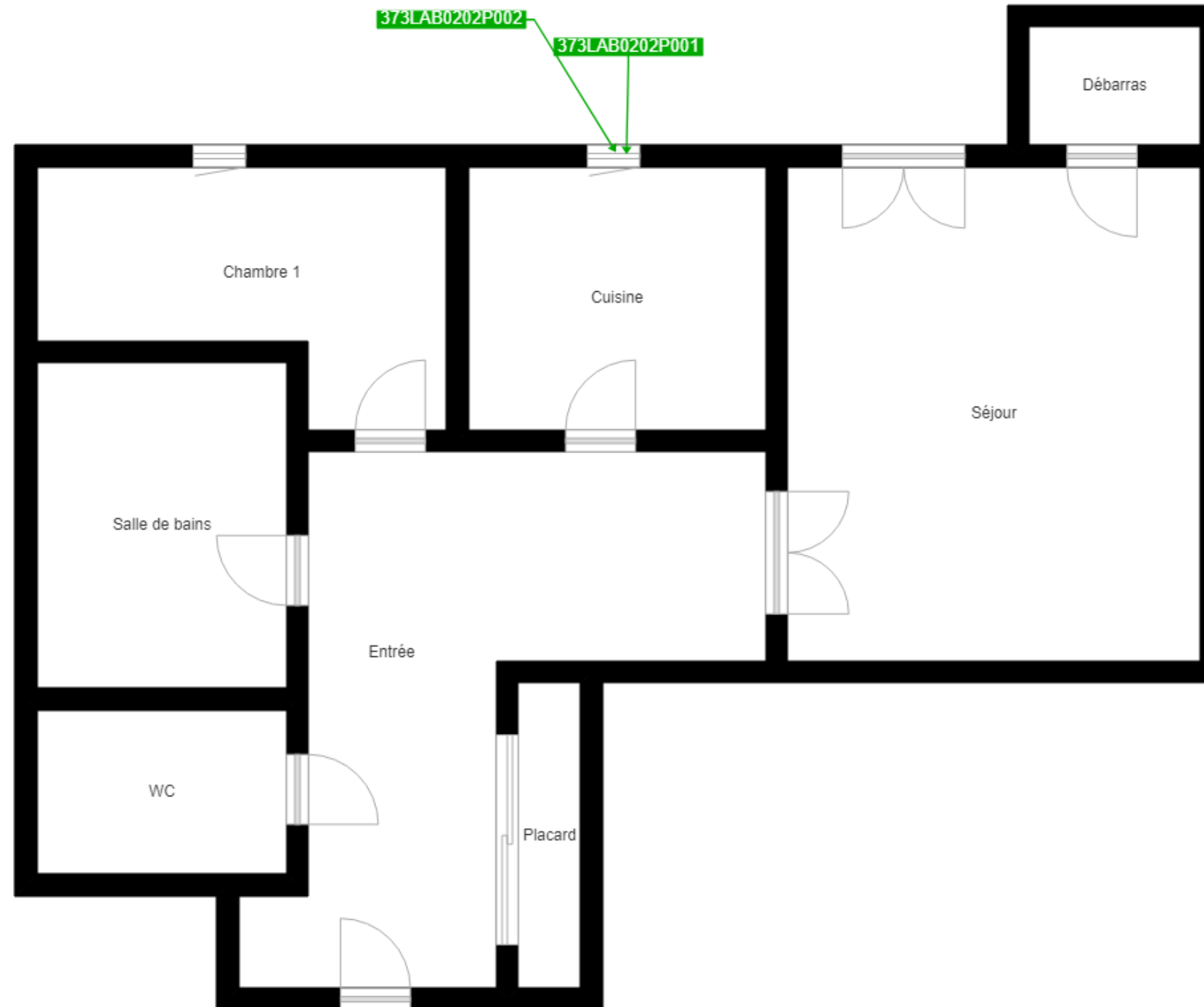






	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	

	Murs amiantés
	Prélèvements de sol amianté
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafond amiantés
	Prélèvements de plafond non amiantés
	Prélèvements de mur amiantés
	Prélèvements de mur non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés
	Conduits amiantés
	Conduits non amiantés

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : R+2	Vue de dessus
Auteur : MUCKENSTURM Remi	Bien : 373LAB0202 - 373LAB0202 57 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	

	Murs amiantés
	Prélèvements de sol amianté
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafond amiantés
	Prélèvements de plafond non amiantés
	Prélèvements de mur amiantés
	Prélèvements de mur non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés
	Conduits amiantés
	Conduits non amiantés